



Ville d'Isbergues

5A, place Emile Basly

CS 70029

62330 ISBERGUES

Tél. : 03.21.61.30.80

A 2025-374

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

ARRÊTÉ DU MAIRE

portant sur

**l'interdiction de stationnement et la restriction de la circulation
sur divers secteurs de la commune pour l'année 2025**

Le Maire de la commune d'ISBERGUES,

Vu le Code Général des Collectivités,

Vu le Code de la Route,

Vu la demande de Monsieur Nathan SIMON-VARINS, Chef d'Agence de la Société MIDITRAÇAGE-ESVIA, en date du 29 août 2025,

Considérant qu'il convient de prendre les mesures de sécurité pour prévenir les accidents et faciliter l'exécution des travaux d'entretien et de création de signalisation routière, sur divers secteurs du territoire de la commune d'ISBERGUES,

Considérant que ces travaux seront réalisés par la Société MIDITRAÇAGE-ESVIA, Agence Hauts de France sise Avenue de la Rotonde - Plateforme Multimodale à LOMME (59160), du 8 septembre au 31 décembre 2025 inclus,

ARRÊTE

Article 1er : La circulation sera restreinte (ou alternée en cas de nécessité) au droit des travaux susmentionnés, sur divers secteurs du territoire de la commune d'ISBERGUES, du 8 septembre au 31 décembre 2025 inclus.

Article 2 : Le stationnement sera interdit, sauf pour les véhicules de chantier, la vitesse sera limitée à 30 km/heure et il sera interdit de dépasser.

Article 3 : La signalisation sera conforme aux normes en vigueur et mise en place par Société MIDITRAÇAGE-ESVIA chargée de l'exécution des travaux.

Article 4 : Ampliation de l'arrêté sera adressée à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'ISBERGUES pour exécution.



Ville d'Isbergues

5A, place Emile Basly

CS 70029

62330 ISBERGUES

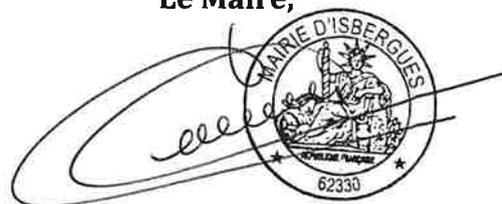
Tél. : 03.21.61.30.80

A 2025-374

Article 5 : Le présent arrêté sera affiché en mairie, et peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Fait à ISBERGUES, le **03 SEP. 2025**

Le Maire,



David THELLIER

Publié le 05 SEP. 2025